

Identifier les pathologies du bâtiment

La maintenance du patrimoine devient un poste budgétaire important. La technicité des ouvrages, le développement des équipements techniques et la complexité croissante des installations entraînent des responsabilités juridiques importantes obligeant les responsables maintenance à plus de rigueur dans la gestion et l'organisation.

Cette formation a pour objectif la connaissance des principales pathologies du bâtiment, avec pour objectif la mise en place de mesures nécessaires de prévention, pour les éviter dans le cadre d'une opération de construction ou de rénovation.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment
- Analyser les principaux désordres du bâtiment et y apporter les remèdes appropriés (structures, façades et toitures)
- Identifier et résoudre les problèmes liés à l'humidité (remontées capillaires, condensation, ventilation)
- Conduire et/ou réorganiser un système de gestion de la maintenance et de l'exploitation sur un patrimoine existant
- Établir un dossier d'exploitation et de maintenance
- Organiser un système de gestion : recueil des données, organisation et planification des interventions
- Conduire un diagnostic sur un patrimoine : méthodologie, outils pratiques, grilles
- Distinguer les principaux systèmes d'information : Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), Gestion Technique Centralisée (GTC) et Gestion Technique du Bâtiment (GTB),

Éléments du contenu

I - La pathologie du bâtiment

- Pathologies de l'enveloppe
- Pathologies des charpentes bois, des couvertures
- Pathologies des toitures terrasses et de leurs revêtements d'étanchéité
- Pathologies liées à l'humidité
- Ventilation des locaux d'habitation et des bâtiments tertiaires

II – La maintenance immobilière

- Politique d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine
- Mise en place d'un système de gestion de patrimoine

Modalités pédagogiques

- Apports didactiques
- Cas pratiques
- Échanges à partir de cas existants

**N° Harmonie
50964521**

Date limite d'inscription :
Le 10/10/2022

Durée :
4 jours

Dates :
Du 5 décembre 14h00
au 9 décembre 12h00

Lieu :
Enap

Nombre de stagiaires :
15

Intervenants :
Prestataire

Public visé :
Personnel technique de tout grade évoluant en établissement ou en DISP

**Conditions d'admission /
Pré requis :**
Aucun

**Responsable de
formation :**
jose.marivela@justice.fr
05.53.98.90.10

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE